



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 646-2

**AVIS** est par la présente donné,

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Valcourt, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 juillet 2023, a adopté le Règlement numéro 646-2 amendant le règlement 646 concernant l'imposition des taxes et compensation pour l'année 2023.

**QUE** l'objet de ce règlement est de fixer les tarifs pour la location des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et le compost.

**QUE** ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Pour la consultation du règlement, vous pouvez vous adresser au service du greffe à l'Hôtel de ville, situé au 1155, rue St-Joseph à Valcourt pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

**DONNÉ À VALCOURT LE 4 JUILLET 2023**

Me Julie Waite, greffière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 4 juillet 2023 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.

Me Julie Waite, greffière